



Liste de contrôle des données probantes de SEADS

Un outil pour évaluer la robustesse des données probantes dans les analyses, les examens et les évaluations d'impact

Novembre 2022

Sommaire

Introduction	2
Liste de contrôle des données probantes de SEADS	3
Indicateur 1 : Le contexte des moyens d'existence est clairement expliqué et compris.....	3
Indicateur 2 : Les impacts sur les moyens d'existence sont mesurés et analysés	3
Indicateur 3 : La conception de l'évaluation est alignée sur les objectifs de l'intervention.....	4
Indicateur 4 : La conception, les méthodes, les biais et les limites sont clairement expliqués.....	5
Indicateur 5 : Différentes interventions sont comparées lorsque c'est possible	6
Indicateur 6 : On a recours à une combinaison de méthodes et à la triangulation.....	6
Indicateur 7 : Les mesures et les indicateurs sont pertinents	7
Indicateur 8 : L'échantillonnage est approprié par rapport au temps et au coût.....	8
Indicateur 9 : L'élément d'équité sociale est pris en compte	8
Indicateur 10 : Des déclarations de vraisemblance sont formulées	9
Indicateur 11 : L'attribution est analysée.....	10
Indicateur 12 : Les résultats amènent clairement aux conclusions	10

Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

Introduction

SEADS adopte une approche fondée sur la preuve pour élaborer des normes et directives et ce processus comporte des examens de documents qui fournissent des preuves de l'impact et de la rentabilité des interventions agricoles entreprises dans le contexte de différentes sortes d'urgence, y compris les crises à évolution rapide, à évolution lente, complexes ou prolongées. En particulier, SEADS recherche des preuves d'interventions qui se révèlent opportunes, pertinentes et qui ont des impacts positifs sur les moyens d'existence, les marchés, les systèmes et les services.

Cette liste de contrôle des données probantes fournit des conseils sur la manière d'évaluer la qualité des preuves dans les documents couvrant des interventions ayant trait à l'agriculture familiale avant, pendant et après une situation d'urgence. La liste de contrôle constitue un point de référence pour le Groupe directeur de SEADS, les consultants recrutés par SEADS pour produire les examens des données probantes et les autres utilisateurs. Cette liste repose sur des lignes directrices d'évaluation préparées par le DFID¹ et l'USAID² ; l'expérience acquise dans le cadre de l'élaboration de la base de données probantes des Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS) de 2006 à 2019 ; et les critères communément utilisés pour un examen par les pairs des articles de journaux scientifiques.

La liste de contrôle des données probantes est un document de travail, qui pourra être révisé régulièrement sur la base du retour des utilisateurs et à mesure que de nouvelles études et évaluations deviendront disponibles.

¹ DFID (2014). Assessing the Strength of Evidence. How-To-Note. Mars 2014

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/291982/HTN-strength-evidence-march2014.pdf

² USAID (2016). Evaluation Policy, USAID, Washington DC

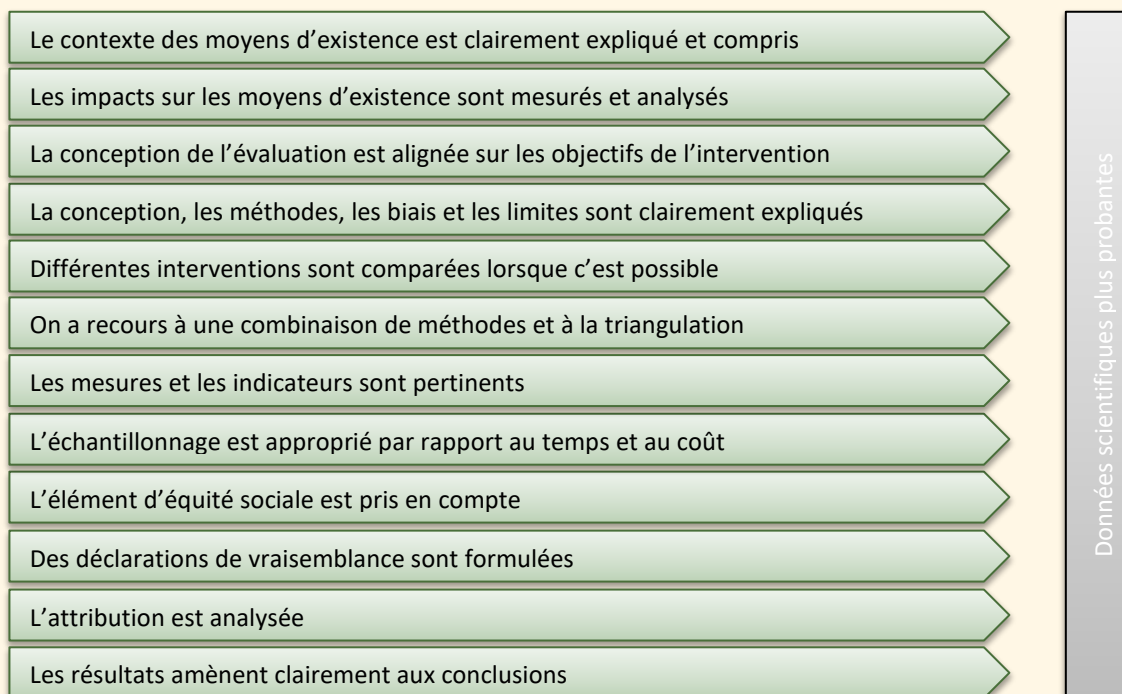
<https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/USAIDEvaluationPolicy.pdf>

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

Liste de contrôle des données probantes de SEADS

Indicateurs :



Indicateur 1 : Le contexte des moyens d'existence est clairement expliqué et compris

Le rapport reflète-t-il une appréciation du contexte local des moyens d'existence ?

Il est largement reconnu qu'une bonne conception du projet et des recherches exige de comprendre le contexte local. C'est la raison pour laquelle les recherches impliquent souvent une phase « exploratoire » qualitative initiale pour documenter l'histoire, les conditions et les questions locales puis pour identifier les questions de recherche qui sont pertinentes par rapport au contexte. De même, beaucoup de projets couronnés de succès sont fondés sur une appréciation de ce que font déjà les communautés dans les zones cibles et pourquoi, ainsi qu'une connaissance des dispositions sociales, politiques et institutionnelles.

Indicateur 2 : Les impacts sur les moyens d'existence sont mesurés et analysés

Le rapport mesure-t-il les impacts sur les moyens d'existence au niveau des ménages ou seulement l'activité et la mise en œuvre du projet ?

Une limite fréquente des systèmes de S&E des projets est qu'ils s'attachent principalement, voire exclusivement, à mesurer l'activité du projet, en accordant une attention limitée aux impacts des activités au niveau des ménages. Il s'ensuit qu'au fil du temps, le personnel de projet peut percevoir la mise en œuvre du projet comme engendrant automatiquement un impact – tant bien même que cet impact n'est

Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

en fait jamais réellement mesuré. De même, les évaluations peuvent impliquer la compilation de données de suivi et un résumé des activités de projet, qui sont parfois utilisés en guise de mesures des performances. Toutefois, cela constitue une approche relativement fragile si elle est utilisée indépendamment de mesures d'impacts.

L'indicateur 2 repose sur l'idée qu'au final nous voulons comprendre comment une intervention a soutenu les moyens d'existence, si c'est le cas. Le plus souvent, cela nécessite une forme de mesure des actifs de subsistance, tels que les indicateurs du capital financier du ménage ou de son capital humain.

Encadré 1 : Exemples d'indicateurs d'impact sur les moyens d'existence dans des projets agricoles en situation d'urgence

- La consommation par les ménages de leurs propres produits agricoles, comme des céréales, des légumes ou des fruits
- L'analyse de la valeur nutritionnelle des denrées produites par le ménage par rapport à l'apport journalier recommandé en nutriments
- Le revenu dérivé de la vente de produits agricoles ou de la vente de produits à valeur ajoutée (p. ex. farine à base de céréales, beurre de cacahuètes à base d'arachides)
- La proportion de revenus provenant de la vente de produits agricoles par rapport au revenu total
- Les usages spécifiques du revenu généré par la vente de produits agricoles p. ex. acheter des soins de santé, payer des frais de scolarité ; acheter d'autres denrées ; investir dans d'autres formes de production agricole ; épargne.
- Diversification des flux de revenu par le biais d'entreprises alimentaires tributaires des rendements
- Application des connaissances acquises durant une formation, entraînant une consommation optimisée ou un plus gros revenu issu de la production agricole

Nota – une meilleure production agricole est un indicateur médiocre de l'impact sur les moyens d'existence à moins de le conjuguer à des mesures de la consommation de produits agricoles par le ménage ou du revenu généré par la vente de produits agricoles.

Une approche fondée sur les moyens d'existence dans les situations d'urgence peut aussi inclure un soutien aux systèmes et services qui sont requis pour soutenir les moyens d'existence pendant ou après l'urgence. Dans le cas des interventions agricoles, ces systèmes et services comprennent des marchés, des services financiers, des fournisseurs d'intrants du secteur privé et des services publics de vulgarisation ou de veille phytosanitaire. Par conséquent, un aspect de l'appréciation des impacts sur les moyens d'existence consiste à évaluer l'impact direct ou indirect d'une intervention sur les systèmes et services pertinents pour l'agriculture.

Indicateur 3 : La conception de l'évaluation est alignée sur les objectifs de l'intervention

L'évaluation ou l'étude est-elle conçue pour couvrir chacun des objectifs de l'intervention, avec des questions d'évaluation alignées sur ces objectifs ? Le rapport est-il structuré en conséquence ?

Les questions d'une analyse ou d'une évaluation d'impact devraient établir un lien clair avec tous les objectifs de l'intervention ou plusieurs d'entre eux. Par exemple, si une intervention entend améliorer la production végétale, au moins l'une des questions de l'évaluation devrait viser à mesurer la production végétale ainsi que les utilisations des cultures ou produits dérivés.

Parfois, les objectifs d'une intervention évoluent mais ces changements ne sont pas documentés correctement. Par conséquent, dans l'esprit des gestionnaires ou des coordonnateurs de projet, l'un des

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

objectifs visés par l'intervention ne cadre pas avec le document de planification d'origine. Dans de tels cas, il est fréquent que ce décalage se retrouve dans les questions d'évaluation.

Indicateur 4 : La conception, les méthodes, les biais et les limites sont clairement expliqués

Le rapport comprend-il une description claire et logique de la conception et la méthodologie de l'étude ou l'évaluation ? Les limites des travaux sont-elles expliquées, avec leurs implications du point de vue de la qualité des données probantes et des conclusions du rapport ?

Dans un projet bien conçu, chaque objectif est associé à un ensemble d'activités qui est en lien direct avec l'objectif. Cela fait partie du lien de causalité du projet, de son cadre logique ou de la théorie du changement. Une approche semblable s'applique aux analyses et aux évaluations d'impact, et chaque question clé devrait être traitée en utilisant une ou plusieurs méthodes spécifiquement liées à cette question. Un point faible que l'on observe souvent dans les rapports d'évaluation est que les méthodes sont décrites mais qu'il est difficile de voir quelles méthodes ont été utilisées pour répondre à chaque question. Ce point peut être important lorsque les résultats sont présentés, surtout s'il est aussi difficile de voir comment les résultats ont été obtenus.

Chaque analyse, étude ou évaluation d'impact présente des limites conceptuelles ou méthodologiques. Si les auteurs d'un rapport expliquent ces limites et précisent si elles ont ou non été traitées et comment, cela aide le lecteur à déterminer si d'éventuels points faibles cruciaux ont été traités correctement. Au cœur de cette évaluation réside la question de savoir comment la conception des travaux a abordé les deux principaux types de **biais** – les erreurs d'échantillonnage et les erreurs qui ne dépendent pas de l'échantillonnage. Les erreurs d'échantillonnage sont dues à un échantillonnage inadéquat des villages ou des ménages (ou d'autres unités) ou à une taille d'échantillon inappropriée ; ce point est couvert par l'indicateur « L'échantillonnage est approprié par rapport au temps et au coût ».

Les erreurs qui ne dépendent pas de l'échantillonnage comprennent les problèmes de communication ; la langue et la confiance ; et la relation entre un enquêteur, un chercheur ou un facilitateur et un informateur ou un groupe d'informateurs. Les erreurs qui ne dépendent pas de l'échantillonnage sont souvent négligées dans les études ou les rapports d'évaluation mais elles peuvent avoir une incidence considérable sur les résultats. Les erreurs non liées à l'échantillonnage les plus fréquentes sont :

- Registre de langue – les mots clés sont mal traduits ou mal expliqués dans les entretiens ou les questionnaires ou lorsqu'on utilise des méthodes participatives. Comme exemples de mots pouvant semer la confusion et difficiles à traduire, on peut citer *livelihoods* [moyens d'existence], *resilience* [résilience] ou encore *empowerment* [autonomisation]. Certains mots techniques peuvent aussi être difficiles à traduire p. ex. les noms anglais scientifiques des maladies ou des ravageurs.
- Confiance – l'information fournie par un informateur dépend en partie de la question de savoir s'il fait ou non confiance à l'enquêteur et s'il comprend comment l'information fournie sera utilisée. La méfiance peut entraîner une sous-déclaration, p. ex. des avoirs matériels ou financiers dont un informateur dispose.
- Questions sensibles – des questions sur des problèmes sensibles peuvent entraîner des réponses inexactes, même si le répondant fait confiance à l'enquêteur.
- Lassitude des enquêtes – se produit lorsque les gens sont exposés à un grand nombre d'enquêtes et sont tenus de passer de nombreuses heures à répondre aux questions ; cela peut susciter de l'ennui et entraîner des réponses inexactes.

Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

- Attentes – elles peuvent constituer un problème, en particulier si un projet procure des intrants gratuits ou subventionnés. Les informateurs peuvent exagérer les avantages de ce soutien dans l'espoir de le voir continuer ou, au contraire, sous-estimer les avantages dans l'espoir de voir le soutien non seulement continuer mais aussi augmenter en portée et en montant.

L'une des principales approches pour réduire les erreurs qui ne dépendent pas de l'échantillonnage consiste à faire un test préalable avec le questionnaire ou un ensemble de méthodes participatives afin d'ajuster la méthode selon les besoins. S'il n'est pas fait mention d'essai préalable dans un rapport, ou d'approches permettant de garantir une traduction exacte, le lecteur doit supposer que des erreurs importantes dans la méthodologie ont été négligées.

Indicateur 5 : Différentes interventions sont comparées lorsque c'est possible

Le rapport utilise-t-il un modèle d'évaluation ou de recherche qui comprend une comparaison des performances, des impacts et de la rentabilité de différentes interventions ?

Pour beaucoup de types d'interventions, il n'y a pas de « règle en or » ou de cible nationale ou internationale reconnue à atteindre. Dans ce cas, les cibles de fin de projet sont souvent arbitraires et estimatives. Du point de vue de la conception des recherches ou de l'évaluation, l'une des approches les plus convaincantes pour produire des données probantes solides consiste à faire des comparaisons ; divers modèles comparatifs sont disponibles. Les essais contrôlés randomisés constituent un exemple d'approche comparative, où les groupes de « traitement » qui reçoivent le soutien d'un projet sont comparés à des groupes « témoins » qui ne reçoivent pas de soutien du projet. Toutefois, d'un point de vue opérationnel, cette approche est difficile, voire non éthique, dans des contextes humanitaires. D'autres approches plus pratiques faisant intervenir une comparaison comprennent la comparaison de différentes interventions ayant des objectifs semblables. Au moins une des interventions est attribuée à un projet, alors que d'autres « interventions » sont des activités indépendantes du projet.

Encadré 2 : Améliorer les connaissances et les pratiques des agriculteurs

Supposons qu'une évaluation d'impact vise à évaluer l'impact des champs-écoles de producteurs (CEP). L'évaluation pourrait comparer les connaissances et les pratiques des participants à un CEP avec celles des agriculteurs ayant reçu des informations ou une aide à l'apprentissage depuis d'autres sources, telles qu'une radio publique, des médias sociaux, des fournisseurs d'intrants agricoles, des organisations confessionnelles locales, ou des acteurs du marché. L'évaluation pourrait aussi comparer le rapport coût-efficacité de chaque source.

Indicateur 6 : On a recours à une combinaison de méthodes et à la triangulation

Le rapport fait-il usage de la bonne combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, et/ou d'une combinaison de méthodes pour permettre la triangulation ? Les incohérences dans les résultats provenant des différentes méthodes sont-elles explorées et expliquées ?

L'essentiel du débat concernant l'évaluation de l'aide humanitaire est axé sur les méthodologies et les mérites relatifs des approches qualitatives et quantitatives.

- Les enquêtes quantitatives sont souvent jugées produire des données probantes de meilleure qualité, mais on leur reproche souvent une appréciation limitée du contexte et, par conséquent,

Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures dans les situations d'urgence

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

elles souffrent d'une conception défectueuse ou de résultats inexpliqués. Les résultats peuvent aussi être statistiquement significatifs mais n'avoir qu'une pertinence limitée pour les moyens d'existence. Ces points faibles peuvent en partie être surmontés par une meilleure analyse qualitative, c.-à-d. avec l'adoption d'une approche par une combinaison de méthodes.

- Les méthodes qualitatives peuvent produire une analyse du contexte riche mais souffrir d'une couverture limitée des zones de projet ou ne pas être représentatives ; les résultats peuvent être difficiles à résumer et la qualité des travaux dépend fortement de l'expérience des évaluateurs.
- La validité des résultats est optimisée par la triangulation c.-à-d. la vérification croisée des résultats obtenus avec une méthode avec les résultats obtenus avec une autre méthode. Les approches peuvent être variées et comprendre des méthodes quantitatives, qualitatives et participatives. *Dans des contextes opérationnels difficiles, et lorsque le temps et l'argent sont limités, la triangulation au moyen d'une combinaison de méthodes donne souvent un niveau acceptable de données probantes.*

Le principal conseil du point de vue de la qualité des données probantes est qu'une étude ou une évaluation qui utilise une seule méthode (p. ex. une enquête quantitative, en utilisant un questionnaire pour la collecte des données) court plus de risques de produire des résultats d'une valeur limitée qu'une approche adoptant une combinaison de méthodes. Des considérations pratiques, telles que le temps ou les fonds attribués à une évaluation, peuvent souvent empêcher l'utilisation d'enquêtes quantitatives bien conçues. L'usage de déclaration de vraisemblance augmente aussi la qualité des données probantes (voir l'indicateur 10).

Référence

Victora, C.G., Habicht, J-P. et Bryce, J. (2004). Evidence-Based Public Health: Moving beyond Randomized Trails. *American Journal of Public Health* 94/3, 400-405.
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/14998803>

Indicateur 7 : Les mesures et les indicateurs sont pertinents

Les travaux ont-ils mesuré les indicateurs pertinents de la bonne façon ? L'analyse a-t-elle du sens ? Si des approches quantitatives sont utilisées, les résultats ont-ils une importance statistique et une importance vis-à-vis des moyens d'existence ?

L'indicateur 1 de la liste de contrôle, qui traite du contexte des moyens d'existence, est important car une bonne compréhension du contexte guide le choix des questions, des mesures et des indicateurs dans une évaluation ou une étude. L'utilisation d'indicateurs inappropriés peut engendrer des résultats qui sont statistiquement significatifs mais qui n'ont qu'une importance limitée, voire aucune, pour les moyens d'existence. Par exemple, supposons qu'une évaluation d'impact compare les rendements de sorgho dans les ménages d'une intervention avec ceux des ménages n'ayant pas participé à l'intervention et utilise le rendement comme principal indicateur d'impact. L'évaluation pourra trouver un rendement plus élevé statistiquement significatif dans les ménages du projet et, par conséquent, en conclure que le projet a réussi. Toutefois, le projet n'a pas mesuré le revenu dérivé des ventes de sorgho et, par conséquent, il a négligé des pertes considérables post-moisson et des dysfonctionnements du marché local. Lorsque ces questions ont été prises en compte, il est apparu que l'intervention n'avait eu qu'un impact limité (non significatif) sur les moyens d'existence.

Une autre chose à prendre en compte est que les projets relatent fréquemment leurs performances en se servant de mesures absolues de l'activité, mais sans faire référence à une population. Cela est souvent trompeur. Par exemple, supposons que, dans le cadre d'un programme de réponse à la sécheresse au Kenya, une ONG rapporte qu'elle fournit des semences et des outils à 5.000 ménages. À première vue, cela peut sembler une activité impressionnante. Toutefois, en quoi est-ce impressionnant si 50.000

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

ménages avaient besoin d'assistance ? Dans cette situation, l'intervention n'a couvert que 10 pour cent des besoins.

Indicateur 8 : L'échantillonnage est approprié par rapport au temps et au coût

Quelle était la méthode d'échantillonnage et comment la taille de l'échantillon a-t-elle été déterminée ? Un échantillonnage représentatif était-il requis et, dans le cas contraire, quelle approche a été employée et pourquoi ? Les questions d'échantillonnage ayant trait au contexte agricole sont-elles bien comprises ?

Classiquement, on utilise trois grandes sortes d'échantillonnage :

- L'échantillonnage aléatoire – dans lequel la chance qu'un village, un ménage ou un individu soit choisi est égale à la chance de n'importe quel autre village, ménage ou individu d'être sélectionné.
- L'échantillonnage par choix raisonné – lorsque le personnel de projet ou les évaluateurs portent un jugement sur les zones et les individus qui représentent le mieux le projet à l'étude.
- L'échantillonnage de commodité – p. ex. lorsque les villages sont choisis sur la base de questions sécuritaires ou logistiques.

Chacune des trois sortes d'échantillonnage est affectée par des contraintes temporelles et budgétaires.

Sur ces trois sortes d'échantillonnage, l'échantillonnage aléatoire est normalement considéré comme le plus représentatif d'une population et par conséquent, vu comme plus objectif ; il peut être utilisé avec des méthodes de collecte de données quantitatives, qualitatives ou participatives. L'échantillonnage par choix raisonné peut bien fonctionner mais seulement lorsqu'il existe un véritable engagement envers l'évaluation ou l'étude de la part de l'organisme de mise en œuvre et, par exemple, une volonté d'identifier des zones où le projet est estimé avoir eu différents niveaux d'application et d'impact. En revanche, l'échantillonnage par choix raisonné peut faire que les évaluateurs sont dirigés vers des zones ayant des impacts et des activités de projet plutôt robustes. L'échantillonnage de commodité est parfois la seule option possible mais il a peu de chances d'être représentatif de la totalité de la zone de projet.

Il ne relève pas de la portée de la liste de contrôle des données probantes de fournir une explication détaillée sur les différentes méthodes d'échantillonnage et sur les méthodes de calcul de la taille de l'échantillon, mais les enquêtes ou les études quantitatives qui utilisent l'échantillonnage aléatoire ne débouchent pas nécessairement sur des résultats utiles. Nombre des limites sont liées à une mauvaise compréhension du contexte local (voir l'indicateur 1).

Indicateur 9 : L'élément d'équité sociale est pris en compte

L'évaluation comprend-elle des questions spécifiques concernant les impacts du projet sur les femmes et les filles ? A-t-on accordé suffisamment de temps et d'énergie pour impliquer des femmes et des filles dans l'évaluation ou l'étude ? Les conclusions ont-elles été présentées par genre et, dans le cas contraire, pourquoi pas ?

Il est de bonne pratique dans les analyses et les évaluations d'impact de reconnaître que les femmes et les filles sont souvent parmi les personnes les plus vulnérables d'une communauté et peuvent bénéficier d'une aide humanitaire de différentes manières que les hommes et les garçons. Les avantages peuvent être biaisés en faveur des hommes et des garçons de sorte que les femmes et les filles peuvent être exclues ou subir des impacts négatifs. Il est également reconnu que, dans des discussions en groupes de réflexion mixtes ou des événements analogues, les débats sont souvent dominés par les hommes. Non seulement il

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

faut souvent des sessions et des entretiens spécifiques avec des femmes et sans la présence d'hommes mais il faut aussi des évaluateuses, des facilitatrices et des enquêtrices talentueuses.

Au moment de passer en revue une évaluation ou une étude, il faut réfléchir aux questions suivantes :

- L'évaluation ou l'étude comprend des questions spécifiques en matière de genre et le besoin d'évaluer le projet sous un prisme de genre ?
- La conception et la méthodologie des travaux comprennent des détails spécifiques sur la façon dont les perspectives des femmes et des filles sont appréhendées ? Les méthodes ont-elles été appropriées compte tenu du contexte culturel, et ont-elles évité un biais en faveur des hommes ou leur ingérence ?
- Les résultats ont-ils été présentés par genre et, dans le cas contraire, pourquoi pas ? Les différences entre les informateurs et les informatrices ont-elles été expliquées ?
- Des conclusions et des recommandations propres à chaque genre ont-elles été requises ? Celles-ci ont-elles été présentées et justifiées ?

Indicateur 10 : Des déclarations de vraisemblance sont formulées

L'évaluation a-t-elle englobé des déclarations de vraisemblance ? Le lien de causalité du projet est-il correct ? Les impacts ou résultats notifiés sont-ils plausibles par rapport aux intrants ?

Indépendamment de l'adoption de méthodes quantitatives, qualitatives ou mixtes pour une analyse ou une évaluation d'impact, les résultats doivent être techniquement plausibles. Cela signifie que les impacts ou résultats mesurés d'une intervention ont besoin d'être compatibles avec le type, le volume, le calendrier et la qualité des intrants. En d'autres termes, le lien de causalité de l'intervention et les résultats d'une évaluation doivent être plausibles. Par ailleurs, les résultats doivent être plausibles, indépendamment des conclusions statistiques.

Pour déterminer si une intervention présente ou non un lien de causalité ou une vraisemblance robuste, il faut une bonne compréhension du contexte local (indicateur 1) et des aspects techniques du modèle de l'intervention. L'encadré 3 examine la vraisemblance d'un projet argent contre travail. Il convient de noter qu'une intervention peut avoir un lien de causalité robuste mais qu'elle peut tout de même ne pas engendrer les impacts attendus. Cela se produit s'il y a des problèmes probables de mise en œuvre et si les activités n'ont pas eu lieu comme prévu.

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

Encadré 3 : Vraisemblance économique d'un projet Argent contre travail

Un projet Argent contre travail cible les ménages agricoles vulnérables et vise à renforcer la sécurité alimentaire, à consolider et à protéger les biens. Il est supposé que la plupart des ménages investiraient de l'argent supplémentaire dans certains biens agricoles.

Une étude du projet a examiné les économies des ménages, les prix des denrées locales et les besoins alimentaires des ménages. Une simple analyse a ensuite été effectuée pour estimer comment les transferts d'espèces pourraient contribuer à l'économie des ménages les plus vulnérables. Cette analyse a montré que le revenu en espèces apporterait une contribution non négligeable aux besoins alimentaires de base des ménages mais aussi qu'il resterait très peu d'argent à investir dans des avoirs productifs. En d'autres termes, le projet allait probablement soutenir la sécurité alimentaire mais il n'allait pas aider les ménages à consolider leurs biens – l'objectif de consolidation des biens était donc non plausible. Par ailleurs, il a été conclu que l'objectif de protection des biens du projet n'était pas plausible non plus, car les ménages les plus vulnérables n'avaient pas d'avoirs productifs à protéger et très peu d'avoirs matériels.

Indicateur 11 : L'attribution est analysée

Le rapport résume-t-il d'autres projets importants dans la région, gérés par des organismes d'aide ou les pouvoirs publics ? Ces autres projets sont-ils pris en compte et, dans le cas contraire, pourquoi pas ? En quoi l'évaluation ou l'étude démontre-t-elle que les impacts du projet sont propres au projet en question et ne sont pas dus à d'autres projets, ou à une combinaison d'activités ?

Les évaluations et les études de projets supposent souvent que les impacts positifs et négatifs sont uniquement dus au projet en question. Le plus souvent, les projets sont évalués en prêtant peu d'attention aux autres projets ou programmes qui sont récents ou en cours, ce qui complique l'évaluation de l'attribution. Une situation peut aussi être complexe car des projets dans d'autres secteurs peuvent avoir une influence importante sur les performances du projet évalué. Dans des contextes humanitaires, de multiples organismes et de nombreux projets peuvent être présents, avec une piètre coordination, et il peut se révéler difficile de savoir « qui fait quoi et où ». Dans cette situation, l'analyse de l'attribution est à la fois nécessaire mais aussi délicate. Des changements économiques et sociaux importants dans les communautés peuvent aussi se produire qui n'ont rien à voir avec des projets d'aide ou des programmes gouvernementaux mais surviennent grâce à des innovations et des adaptations locales ou une activité du secteur privé.

Malgré les difficultés pour mesurer l'attribution de manière quantitative, une analyse qualitative est souvent possible. Cela pourrait inclure une brève énumération des autres projets importants dans la zone et en quoi ils pourraient contribuer aux moyens d'existence, à la santé ou à la nutrition. Les facteurs « non liés au projet » peuvent aussi être importants, tels que la mesure dans laquelle les régimes de précipitations affectent la production agricole.

Indicateur 12 : Les résultats amènent clairement aux conclusions

Les résultats ont-ils clairement trait aux questions clés de l'évaluation et, par conséquent, aux objectifs de l'intervention ? Les résultats sont-ils aussi clairement liés à la méthodologie, de sorte que l'on sait quelle méthode a produit les résultats, avec quels informateurs ?

**Normes pour l'appui aux moyens d'existence en rapport avec les cultures
dans les situations d'urgence**

<https://seads-standards.org>
coordinator@seads-standards.org

Comme les questions principales d'un rapport devraient avoir trait directement aux objectifs de l'intervention, les résultats du rapport devraient être liés et être articulés autour des questions principales. De plus, on devrait aussi savoir quelle méthode a produit quel ensemble de résultats et le nombre ainsi que le type d'informateurs ayant fourni l'information.

Avec des approches d'évaluation quantitatives, les résultats sont souvent présentés sous forme de statistiques. Ici, on court le risque que certains lecteurs ne comprennent pas pleinement la signification de ces statistiques ; si les statistiques ne sont pas comprises, on pourrait ne pas leur faire confiance. À mesure qu'une analyse devient plus complexe, les statistiques deviennent aussi plus complexes, ce qui donne un rapport qui n'est vraiment compris que par des statisticiens mais pas par les praticiens. Ce problème peut en partie être surmonté à l'aide d'une note explicative qui guide le lecteur dans l'interprétation des résultats.

Dans les conclusions ou les recommandations d'un rapport, il devrait y avoir une référence claire à un ensemble de résultats et les conclusions ne devraient pas « surgir de nulle part ». Les conclusions et les recommandations qui ne sont pas liées à des résultats précis peuvent indiquer des biais au cours de l'évaluation ou bien signaler des informations qui ont été recueillies mais qui n'ont pas été présentées dans les résultats du rapport.